

# Action n° 09 : Diagnostic des besoins et de l'offre de soins sur l'aire d'attractivité du Centre Hospitalier de Ruffec

Public ciblé : Usagers actuels et potentiels du Centre Hospitalier de Ruffec

Référent : ARS

Partenaires : Observatoire Régional de la Santé - Direction du Centre Hospitalier de Ruffec - Président du Conseil de surveillance du CH de Ruffec - Conseil départemental - Professionnels de santé libéraux du secteur - Association de défense de l'hôpital - CISS Poitou-Charentes -

à mobiliser :

## Résultats attendus

Améliorer les connaissances au regard de l'adéquation entre les besoins de la population et le panier de soins de proximité proposé.

Identifier les freins et les leviers de la coopération entre les médecins libéraux du premier recours et le CH de proximité.

Élaborer un plan d'action intégré dans l'activité des partenaires.

## Critères de suivi

### Calendrier

2017-2018

### Description de l'action

Le Centre Hospitalier de Ruffec exerce ses missions non seulement sur le bassin de vie de Ruffec, mais également sur le territoire Sud Vienne et Sud Deux-Sèvres. Cette aire d'attractivité couvre théoriquement un bassin de population de 60 000 habitants.

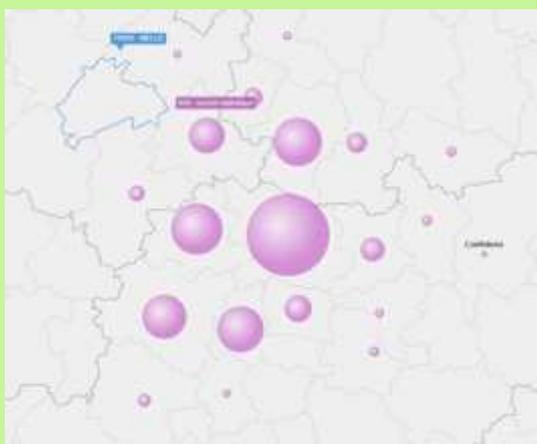
Les professionnels de santé libéraux du territoire ont fait l'objet d'un diagnostic en amont du CLS. Sur le Nord Ruffécois, il n'existe qu'un regroupement de professionnels libéraux, à Nanteuil-en-Vallée.

L'ARS en 2017 identifie le territoire du Ruffécois comme une zone à faible densité de population, vieillissante (en 2040, 1 personne sur 13 aura 85 ans ou plus) et dont les revenus disponibles sont de moins de 17 000 € par foyer fiscal. Globalement les indicateurs de précarité en Charente sont plus marqués sur l'emploi précaire, l'illettrisme.

Il convient d'approfondir ce diagnostic afin de mieux cerner les besoins en matière de soins en vue de :

- Étudier les possibilités d'optimiser le CH de Ruffec dans ses activités ;
- Développer des coopérations ville-hôpital adaptées ;
- Engager de nouveaux projets de regroupements professionnels.

En 2017, l'ORS est missionné afin de construire une méthodologie d'enquête et de produire un tel diagnostic. A partir du diagnostic, l'ORS pourra proposer des pistes d'actions.



### La mobilité :

Cette action vise notamment à étudier l'usage actuel et envisageable des services de santé de ce secteur. Cela permettra d'identifier des leviers pour limiter les déplacements d'usagers vers d'autres territoires pour bénéficier d'un soin identique.